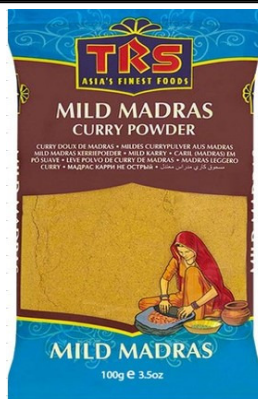


TRS rappelle Poudre de curry



- Poudre de curry
- Marque : TRS
- Lot PRON NO: 4172/1 Date limite de consommation 28/02/2026
- Date début/fin de commercialisation : du 01/01/2025 au 29/07/2025
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Plusieurs magasins Asiatiques et Exotiques en France.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence d'un colorant non autorisé "Rhodamine" dans de la poudre de curry.**
- Risques encourus par le consommateur : **Additifs et arômes non autorisés**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 31 décembre 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre